

Examen d'admission aux études de 1^{er} cycle :

Consignes par matière

Les places attribuées, et les locaux attribués (pour Français et Math), pour les écrits seront affichés devant les locaux.

Français écrit :

Les candidat·e·s peuvent se munir d'un dictionnaire papier unilingue

Mathématiques écrit :

Les candidat·e·s se muniront d'une calculatrice non programmable comportant, outre les 4 opérations fondamentales, les fonctions trigonométriques et exponentielles, cyclométriques et logarithmiques.

Langues modernes :

L'usage d'un dictionnaire n'est pas autorisé.

Histoire :

Pour la passation de l'examen, les candidat·e·s sont autorisé·e·s à utiliser un dictionnaire (noms communs – noms propres)

Géographie :

Matériel à prévoir (liste non exhaustive) : bic ou stylo, crayon noir, crayons de couleurs, équerre, latte graduée, compas, calculatrice.

Physique :

Les candidat·e·s devront se munir d'une calculatrice scientifique non programmable, d'une latte et d'un rapporteur (permettant de mesurer des angles).

Chimie :

Pour l'épreuve de chimie de l'examen d'admission, les candidat·e·s devront se munir d'une calculatrice scientifique non programmable.

Biologie :

Matériel à apporter pour l'examen : latte, crayon noir, gomme, stylo à bille 4 couleurs.

Sciences économiques :

Matériel autorisé : calculatrice non programmable.

Latin :

Les candidat·e·s pourront se munir d'un dictionnaire latin-français et d'une grammaire de base du latin (au choix).